

## **PRODUCTION ÉLECTRIQUE (SFEN )**

### **\* La hausse prévisible de la demande d'électricité ...**

Le taux de croissance annuel moyen de la consommation intérieure d'électricité a été de l'ordre de 2% sur la période 1995-2002. En admettant une forte réduction de ce taux dans la période 2002-2015 (à 1,2%), le niveau de la demande électrique sera de toute façon nettement supérieur en 2015 à ce qu'il est aujourd'hui (522 TWh contre 468 TWh). Telle est l'hypothèse que l'on peut raisonnablement formuler et qui est celle du scénario « médian » établi par le Réseau de Transport de l'Electricité. Cette hypothèse rejoint celle des scénarios « B » présentés au début de ce document.

Ce sont ces scénarios qui paraissent les plus réalistes - étant entendu qu'à notre avis, les scénarios « A » ne sont pas à proprement parler des scénarios de prévision énergétique mais plutôt des visions sociétales à long terme dont la probabilité d'occurrence est très douteuse.

### **\* ... va nécessiter une augmentation des moyens de production, dont la construction de l'EPR.**

Dans la période à venir, les énergies renouvelables vont être fortement développées, notamment le parc éolien. Mais même si ce développement atteint ses objectifs les plus ambitieux (parc éolien de 15 Gigawatts en 2016 contre 0,4 GW aujourd'hui, selon les chiffres fournis par RTE), **cela ne pourra suffire à couvrir l'augmentation de la demande électrique.** Il faudra pour cela la contribution supplémentaire vers le milieu de la décennie 2010 de l'EPR de Flamanville.

### **\* Nucléaire : un choix logique**

A l'horizon 2020 et au-delà, les énergies renouvelables et la contribution de l'hydraulique devraient permettre d'assurer une part non négligeable de notre production d'électricité. En étant très optimiste, on peut estimer que cette part pourrait être de l'ordre de 25 à 30%.

Pour assurer les 70% restants, l'alternative est simple : ou bien la France continue de recourir au nucléaire, comme elle le fait aujourd'hui ; ou bien elle décide d'abandonner le nucléaire, ce qui la conduira à recourir à du gaz acheté en quantités massives à l'étranger. Une telle décision serait, à notre avis, un défi au bon sens. Il serait absurde, **en effet, d'appuyer l'essentiel de notre approvisionnement en électricité sur une matière première en voie d'épuisement, dont les prix seront de toute évidence orientés à la hausse et dont la disponibilité sera de moins en moins garantie.** La France perdrait l'indépendance « électrique » que lui assure le nucléaire et deviendrait tributaire, pour son approvisionnement en gaz, de la Russie et des pays du Proche-Orient. Elle devrait leur régler chaque année une facture « gazière » de plusieurs dizaines de milliard d'euros et se verrait privée des recettes que lui rapportent ses exportations « nucléaires ». L'électricité nous coûterait plus cher. Enfin, après avoir réussi à mettre en place un parc électrique ne générant pratiquement aucune pollution et aucun gaz à effet de serre, la France en viendrait à lui substituer un parc émettant chaque année des millions de tonnes de ces gaz aggravant le réchauffement climatique !

**Sortir du nucléaire constituerait pour la France un triple recul, stratégique, économique, environnemental.** Bien entendu, à l'avenir, on pourra réduire la

contribution du nucléaire en fonction du développement des énergies renouvelables. Mais la perspective doit rester, à notre sens, celle d'un maintien de l'option nucléaire, avec les EPR, puis avec les réacteurs dits de « Génération IV », qui pourraient être opérationnels vers les années 2035/2040.